

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Cérémonie du 14 juillet 2020

En introduction, nos musiciens, Sylvie, Alain, Jean-Pierre et Serge interprètent 3 airs :

Hymne à Châtillon, Chant Borel, Les Allobroges.

Eric Vanoni, Maire de Châtillon-en-Diois prend la parole :

"M. le Sénateur, cher Bernard, Mme le Maire de St Roman, chère Catherine, Mme et MM. les adjoints et conseillers municipaux, les pompiers.

Les gendarmes sont excusés par suite de leurs nombreuses missions aujourd'hui.

Chers tous,

Je veux rendre particulièrement hommage à nos 4 musiciens. Vous savez qu'avant, nous avions René en chef de cérémonie et il nous a quittés. C'est le meilleur hommage qu'on peut lui faire en continuant cette introduction musicale.

Donc un grand merci à nos quatre musiciens : Sylvie, Alain, Jean-Pierre sont venus prêter main forte à notre ami Serge qui cultive avec le même talent son saxo alto et notre village botanique.

La dernière fois où je présidais une cérémonie



devant ce monument aux morts, c'était le 8 mai dernier. Nous étions en plein confinement et cette cérémonie s'était déroulée quasiment à huis clos, avec Colette, Jacques et bien sûr Christiane et 2 anonymes que j'ai retrouvés et qui s'appellent Bérengère et Sam.

Pendant cette période, la Covid 19 a frappé et continué de frapper, en moindre mesure, partout dans l'hexagone, mais aussi dans les territoires ultra-marins de notre République. En cette journée de Fête Nationale, je me dois de vous rappeler de respecter au mieux les gestes barrière lors de cette



cérémonie mais aussi dans la vie quotidienne du village.

Certes la mairie a été félicitée :

- pour la mise en place d'une organisation de notre marché en plein cœur de la pandémie,
- pour les différentes phases du dé-confinement,
- pour l'organisation du secrétariat de mairie,
- pour la reprise de l'activité de notre école...

Cette réussite on la doit à l'engagement et au professionnalisme des personnels municipaux que je salue.

Je dois aussi dire combien j'ai apprécié le comportement des châillonnais qui depuis le 17 mars ont respecté le confinement et les gestes barrière.

Au début de la pandémie, le gouvernement et le Président de la République ont souvent parlé de guerre ; je crois que si nous avons globalement gagné une première bataille, nous n'avons pas signé d'armistice. Le virus n'a pas déposé les armes et il n'est pas encore mort. Nous ne devons pas baisser la garde même si la période estivale nous y inciterait. Cette vigilance est d'autant plus d'actualité que le village est en train de reprendre son activité touristique ; ce dont on se réjouit pour le redémarrage de l'activité économique. Face à cette situation où le risque augmente, ne baissons pas notre vigilance.

Nous voilà réunis donc pour ce 14 juillet 2020 qui marquera l'histoire de notre Fête Nationale. Le Président de la République a souhaité que le 14 juillet 2020 soit "sobre, en résonance avec la gravité du moment". Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus, une cérémonie sur la place de la Concorde à Paris, remplace



aujourd'hui le traditionnel défilé militaire des Champs-Élysées . C'est une première depuis la Seconde Guerre mondiale : mardi 14 juillet 2020, le défilé militaire sera réinventé place de la Concorde. La cérémonie rendra hommage aux armées et aux personnels soignants et civils qui ont œuvré dans la lutte contre l'épidémie."

Monique Orand, première adjointe et maire déléguée de Treschenu-Creyers prend le relais :

"La cérémonie militaire sera distincte de l'hommage aux soignants auquel seront conviés les personnels soignants des hôpitaux et des civils mobilisés dans la crise du coronavirus. Notre Fête Nationale est donc l'occasion de célébrer ces héros anonymes qui ont mené et qui mènent toujours la guerre contre un ennemi invisible mais oh combien mortel qui a décimé jusqu'à ce jour autour de 30 000 victimes. Cet hommage aux soignants a été rendu à 20h du balcon de certains citoyens qui criaient merci, entonnaient des chansons ou tapaient sur des instruments de fortune.

Nous voilà donc réunis, ici, ce matin pour faire écho à ce qui se passe en ce moment place de la Concorde à Paris. Comme tous les ans commençons par une traditionnelle minute de silence qui marque l'hommage de la Nation à tous ceux qui ont perdu la vie en la servant :

- militaires dans les opérations extérieures,
- forces de l'ordre et pompiers dans leur mission du quotidien.

Depuis quelques années nos pensées vont aussi aux victimes du terrorisme, sans oublier cette année les victimes de l'attentat de Romans. Notre silence est dédié aux 16 soignants qui ont perdu leur vie en luttant contre la pandémie. Notre recueillement va aussi aux 30 030 victimes de la covid 19 et à la douleur de leurs proches. Dans cet hommage n'oublions pas aussi nos 10 480 aînés décédés en EHPAD.

Nous ne pouvons terminer ce moment sans avoir une pensée particulière pour deux figures locales :

- René Brugier qui a été emporté par le Covid, celui qui, depuis des années, nous accompagnait comme maître de cérémonie et jouait le rôle de musicien, acteur de nos cérémonies officielles
- Jean Claude Chaffois, disparu aussi qui fut le premier magistrat de notre commune de 2001 à 2008

Nous sommes dans cette cérémonie du 14 juillet 2020 pour rendre hommage aux héros anonymes de la pandémie.

En première ligne, le front des personnels de santé : médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, nos militaires, nos pompiers, nos pharmaciens, le personnel des EHPAD qui ont donné toute leur énergie pour sauver des vies et soigner. Ils ont tenu et tiennent encore.

En deuxième ligne : nos agriculteurs, nos enseignants, nos chauffeurs routiers, livreurs, électriciens, manutentionnaires, caissiers et caissières, nos éboueurs, personnels de sécurité et de nettoyage, nos fonctionnaires, nos journalistes, nos travailleurs sociaux, nos maires et élus locaux et j'en oublie tellement, aidés par tant de Français qui se sont engagés. Tous ont permis à la vie de continuer.

Mais aussi tous ceux, employés du privé ou des fonctions publiques qui ont par le télétravail, le travail présentiel, permis à l'économie de se maintenir et maintenant de relever le défi de sortie de la crise économique.

La pandémie a impacté de nombreuses entreprises. Pensons à nos concitoyens qui sont en situation de chômage partiel. Que le redémarrage de notre économie, mais aussi des activités sportives et

culturelles ait lieu le plus rapidement possible.

En troisième ligne, chacun d'entre vous par votre civisme, par le respect des règles grâce aussi à la vigilance de nos gendarmes, l'épidémie marque le pas.

Chères concitoyennes et chers concitoyens ne laissez pas tomber la garde au risque de tomber vous-mêmes ou de faire tomber un de vos proches. Notre résistance collective passe par une vigilance individuelle.

Vive Châtillon, Vive La France."

La cérémonie du 14 juillet continue par un dépôt de gerbe, suivi d'une cérémonie de remise de médailles et galons de pompiers :

Sergent Florent Civalleri : galon d'adjudant

2^e classe Mattias Chastel : galon de 1^{ère} classe qui marque la fin de la formation obligatoire d'un pompier.

Enfin, notre quatuor interprète notre hymne national "La Marseillaise" avant de jouer deux morceaux préludes à un bel été :

Mon amour de Saint Jean et une Samba brésilienne.

Compte rendu de l'AG de l'ACSPADE du 24 juillet 2020

1- Conférence sur la Réserve des Hauts Plateaux du Glandaz :



M. Hervé Tournier, garde de la Réserve, a assuré cette conférence préalable à l'assemblée générale de l'ACSPADE. Après avoir rappelé l'origine et le fonctionnement de l'institution, il a présenté les introductions et réintroductions d'animaux réalisées par le Parc Naturel Régional du Vercors :

en particulier, la marmotte, le bouquetin, le mouflon, le vautour moine et le gypaète barbu.

La réserve dispose d'une grande richesse biologique ; elle est accessible à tous soit individuellement soit par des visites guidées par des professionnels, les agents du parc n'ayant pas les moyens en personnel pour en assurer la pratique.

2- Assemblée générale de l'ACSPADE :



- Au titre des activités récentes il a été rappelé l'intervention sur l'aqueduc du Draye. Il s'agissait de combler une fissure du parement, préjudiciable à la stabilité durable de l'édifice. Cette réalisation a été faite à la demande du propriétaire du sol, pour sauvegarder ce patrimoine rural intéressant.

- L'ACSPADE et la commune, ont contribué à

mettre en place une structure technique et financière pour la restauration de façades dégradées du village. Les partenaires financiers sont : la conservation du patrimoine, l'UDAP (unité départementale de l'architecture et du patrimoine), la commune de Châtillon et la Fondation du patrimoine.

Un premier projet au 4 rue de la gare devrait être réalisé à l'automne de cette année.

- Site internet : Hubert Meffre fait le point sur les améliorations qu'il a apportées. Il rappelle qu'il y a de nombreux articles à réaliser ou à compléter. Les auteurs potentiels doivent se mettre à leur plume.

- Autres activités : Participation aux Journées Européennes du Patrimoine 2019, aide à la réalisation de panneaux du parcours de la forêt Giono, restauration en lien avec la municipalité du blason de Châtillon situé au début du circuit patrimonial (c'est notre réalisation annuelle).

- Bernard Ravet, au nom de la commune, annonce le début prochain des travaux de restauration de la mairie et du beffroi qui dureront plusieurs années.



- Les votes des résolutions ont recueilli l'unanimité.
- Pour le futur, l'ACSPADE devra poursuivre son rapprochement avec les villages de la commune nouvelle : Mensac, Menée, Archiane, Les Nonières, Bénévise. L'association devra aussi répondre à la sollicitation qui lui est faite de contribuer au développement du chemin des huguenots.

Un clin d'œil au-dessus de la porte du dépôt de locomotive

Si la ligne de chemin de fer (ou tramway) Châtillon - Pont de Quart a été active du 17 juin 1903 au 1er mai 1931, la gare et le dépôt de locomotive sont restés en place. Les rails ont été déposés et le dépôt a servi de lieu de stockage.

Le dépôt a aussi servi de garage au car scolaire conduit pendant longtemps par M. Bonniot.

C'est pourquoi une plaque réalisée par Santi Chilibroste orne maintenant la façade du dépôt, au-dessus de la porte ! Un clin d'œil au passé et un lieu : La locomotive !



24 juillet 2020 - Pisciculture des sources de l'Archiane

A tout bout d'champ est une initiative d'animation du Parc naturel Régional du Vercors, accompagné par l'Association des Producteurs Fermiers du Vercors et le Syndicat Interprofessionnel du Bleu du Vercors-Sassenage qui ont cherché à conserver des moments festifs de rencontres et d'échanges dans cette période de la covid19. Les événements "À Tout Bout d'Champ" ont donc vu le jour pour animer les différents territoires du Vercors, avec le soutien des Offices de Tourisme concernés.



Ce jour, Nicolas Vidal et Fannie Romezin accueillent le public pour une visite (en 3 groupes) de leur pisciculture "La truite d'Archiane". Un mini-marché propose des produits locaux (pain de Bénevisse, tomates bio, fromage de chèvre). Jérôme Cayol présente ses vins du domaine de Maupas. Les jeunes des "Graines d'éleveurs" qui soutiennent la réintroduction du Gypaète barbu

par le Parc du Vercors ont leur stand.

Lors de la visite, Nicolas explique les principales caractéristiques de l'exploitation : une eau de source fraîche (7-8°), renouvelée toutes les 3 à 4 heures dans l'ensemble des bassins. Il n'y a pas besoin d'aérateur ! Pour obtenir une truite

commercialisable il faut donc plus de temps, 2 ans et demi, que dans une pisciculture de la plaine. L'élevage suit les critères pour être labellisé bio et le sera probablement d'ici un an ou deux. 4 espèces sont élevées : la truite fario farouche, la truite arc-en-ciel grégaire, le placide cristivomer et le précieux omble chevalier. Faible densité de population, eau froide, recherche du stress minimum font que les poissons obtenus ont une qualité de chair remarquable.

Un point important est la maîtrise complète de la reproduction qui demande un haut degré d'expérience et de technicité. Elle permet de s'assurer d'avoir des populations génétiquement variées.

Un atelier de transformation permet de produire des produits élaborés : filets, rillettes, terrines et poissons fumés ... et la totalité de la production est commercialisée en direct ;

Pour les visiteurs c'est un réel plaisir de voir Nicolas et Fannie, passionnés par leur métier dans l'environnement remarquable du cirque d'Archiane.

Pisciculture des sources de l'Archiane - Archiane - 26410 Châtillon en Diois, tél. 04 75 21 10 19



Programme de l'été !

Cette année la covid19 a tout bouleversé !

La municipalité, l'UCAC (union des commerçants et artisans châtillonnais), les Jeunes Loups Châtillonnais, l'association Châtillon Arts et Vigne, Art'Star, le Parc Naturel Régional du Vercors vous proposent quelques animations de l'été.

Lors de ces animations, merci de respecter les mesures barrière pour vous protéger et protéger les autres du virus.

Merci à tous et bon été.

Dimanche 2 août de 10h à 13h : "Marché-dégustation viticole et produits locaux"

C'est une façon de faire autrement "la fête du vin et la soirée Noctambule" afin de déguster et acheter les vins de Châtillon et découvrir la diversité de la production viticole dioise. Ce marché permettra de découvrir les produits locaux, la marque "Vercors", le Parc Naturel et la Réserve des Hauts Plateaux...

La fanfare "DéBOZART : Press/Beat" animera cette manifestation.

Sur le Champ de Foire. Entrée gratuite, port du masque obligatoire à ôter avec modération pour les dégustations

Tous les jours du 2 au 8 août : - mini stage avec la "Chorale éphémère",

co-dirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni.

Le matin de 10h à 11h30, dans la cour de l'école pour faciliter la distanciation sociale.

Samedi 8 août à 18h30 : concert gratuit: "Chansons à partager",

avec le chœur : "Accord à Chœur" dirigé par Xavier Nivaggioni et la "Chorale éphémère" d'Arts et Vigne (co-dirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni).

Sur le champ de Foire. Port du masque obligatoire. Le nombre de chaises étant limité, il sera prudent d'apporter son pliant.

Jeudi 13 août à 20h30, soirée de projection et d'échanges sur les réintroductions d'espèces

Proposée par la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et le Parc Naturel régional du Vercors.

Salle des fêtes de Châtillon-en-Diois, entrée libre



Samedi 15 août, Vide Grenier

Dans les rues de Châtillon, organisé par Art'Star. Renseignements chez Kiki.

Dans le cadre de ce vide grenier, la bibliothèque municipale mettra en vente des livres qu'elle ne peut pas garder.



Dimanche 16 août à 22h00 Feu d'artifice "en drive" dans le vignoble

Proposé par la municipalité de Châtillon-en-Diois, l'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon et les Jeunes Loups châtillonnais.

Le feu sera visible depuis un parking dans le vignoble : bien suivre les consignes pour se garer !

Septembre : on cherche des bénévoles !

Glandass Trail, les 12 et 13 septembre : balisage et débalisage, accueil, ravitaillement ...

La Drômoise, dimanche 20 septembre ; assurer le ravitaillement de 9h30 à 12h30

Ces événements contribuent à la promotion de Châtillon-en-Diois. On attend une bonne participation des Châtillonnais : mobilisez vous !

Contactez la mairie pour vous inscrire

Annonce : Mercredi 12 août à 18h à la salle Kubnick Assemblée générale de l'association Châtillon Arts et Vigne

Préparation de l'édition 2021 et évolution du festival "Arts et Vigne".
L'assemblée est largement ouverte à la population; venez nombreux !

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD